Ne pas diffuser

Ce document doit encore faire l'objet d'une décision du Conseil communal le 17 ou le 24 juin 2021

RAPPORT N° 15/2021
AU CONSEIL COMMUNAL

Comptes communaux de l'exercice 2020

Commission de gestion - Conseil communal de la Ville de Vevey

Rapport sur le préavis n° 15/2021
« Comptes communaux de l'exercice 2020 »

SOMMAIRE

Abréviations 1
Introduction 2
Présentation des comptes et du préavis n° 15/2021 2
Rapport du réviseur 2
Examen des comptes :
- Administration générale 3
- Ressources humaines 5
- Services des Affaires Intercommunales (SAI) 5
- Direction des systèmes d'information (DSI) 5
- Direction des finances et de l'économie (DFE) 5
- Secteur des Gérances 6
- Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie (DAIE) 7
- Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable (DU) 8
- Direction des espaces publiques (DEP) 8
- Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports (DJEFS) 9 et 11
- Sécurité 9
- Direction des affaires sociales, du logement, de l'intégration et des gérances (DASLIG) 10
- Direction de la culture (DC) 10

Tableaux récapitulatifs 12
Vote 13
Annexes 14

ABRÉVIATIONS

ACI : Administration cantonale des impôts
CAD : Chauffage à distance
COGEST : Commission de gestion
COFIN : Commission des finances
ECA : Établissement cantonale d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
EPT : Équivalent plein-temps
MSST : Mesure de santé et sécurité au travail
PC : Police des constructions (secteur au sein de la Direction de l'Urbanisme)

INTRODUCTION

La Commission de gestion a étudié les comptes communaux 2020 lors de trois séances, les 11, 12 et 19 mai 2021. Elle a procédé à l'examen des comptes, du préavis n° 15/2021 « Comptes communaux de l'exercice 2020 » et du rapport de révision.

Lors de l'examen des comptes, la commission a pu bénéficier de l'apport avisé de M. Alain Debonneville (Chef de Service – DFE). Le Municipal en charge des finances, M. Yvan Luccarini, a présenté en introduction une synthèse de la situation financière de la commune au 31 décembre 2020. Mme la Syndique Elina Leimgruber et Messieurs les Municipaux Michel Agnant, Jérôme Christen et Yvan Luccarini, accompagnés des collaboratrices et collaborateurs de la Ville (notamment les cheffes et chefs de service, les déléguées et délégués, les responsables de secteur) se sont succédés pour répondre aux interrogations de la Commission de gestion. Qu'elles et ils soient vivement remerciés pour leur disponibilité.

Le 11 mai, la commission a reçu M. Olivier Volper, de la société SCF Révision SA (membre de PKF Fiduciaire SA), organe de révision des comptes de la commune. Durant 30 minutes, M. Volper a présenté le rapport relatif à la vérification des comptes arrêtés au 31 décembre 2020 et a répondu aux questions des commissaires.

Les membres de la Commission des finances étaient Laurent Lavanchy, Werner Riesen, Francis Beaud, Sergio De Stefanis, Alain Gonthier, Roger Pieren.

La Commission de gestion présente ci-après le résultat de sa mission de contrôle et vérification de la comptabilité communale.

PRÉSENTATION DES COMPTES ET DU PRÉAVIS N° 15/2021

Le 11 mai, le Municipal présente les comptes à l'aide de diapositives montrant les tableaux et informations développées dans le préavis que la Cogest a reçu par courriel le 10 mai à 18h49. M. Luccarini débute en remerciant toutes les personnes qui travaillent à la DFE pour le travail effectué en vue de la clôture, tâche rendue spécialement difficile avec la pandémie et le télétravail.

Le Municipal indique quelques chiffres-clés : un déficit de CHF 7,2 mio sur l'exercice 2020, une marge d'autofinancement de CHF 3,2 mio, une dette brute de CHF 202 mio, un découvert au bilan qui continue d'augmenter (CHF 23 mio), une trésorerie de CHF 13 mio. La comparaison entre le budget et les comptes montre que les charges et les revenus sont plus bas que prévus et qu'il y a une amélioration par rapport au déficit prévu au budget (CHF 1,5 mio).

Puis le Municipal passe en revue les charges et revenus sur le base des informations données dans le préavis (p. 4-9). Au niveau de l'autofinancement, l'objectif municipal est atteint sur la législature. En conclusion, M. Luccarini indique que la Municipalité ne réjouit pas du résultat des comptes 2020, mais la situation aurait pu être pire.

RAPPORT DU RÉVISEUR

Le 11 mai 2021, la Cogest a rencontré M. Volper, expert-réviseur en charge de la vérification des comptes de la Ville de Vevey. Lors de cette rencontre, il confirme que le premier audit a eu lieu le 12 avril et que la dernière écriture a été passée début mai. Le rapport de révision a été finalisé le 6 mai 2021.

M. Volper passe en revue son rapport et y apporte des commentaires.

Il indique qu'en 2020 le taux de financement des investissements était de 89%. Ce ratio est bon, mais il est à noter que l'année 2020 était faible en investissements. À la page 17, sous le point *5. Autres débiteurs*, il précise qu'en date du 15 avril 2021, 60% des débiteurs des postes ouverts avaient payés (CHF 1'824'122.30 restant ouverts). Parmi ces débiteurs figure la dette de la Confrérie des vignerons, pour laquelle il sera

nécessaire de signer une convention. Concernant la dette de la Fondation pour l'aide médico-sociale dans le Chablais, M. Volper explique qu'il s'agit des loyers du bâtiment de l'ex-EPA qui sont impayés depuis 3 ans.

À la page 19, M. Volper rappelle que le patrimoine financier est différent du patrimoine administratif (tout actif essentiel permettant à la commune de mener une politique publique). Puis il explique que le canton de Vaud sera l'un des derniers à passer aux normes comptables MCH II (en 2025 ou 2026). Ces normes exigent que le patrimoine financier figure à sa valeur réelle dans les comptes. Il faudra voir aussi si le canton demandera aux communes de réévaluer leur patrimoine. Aujourd'hui, la valeur du patrimoine financier figurant au bilan n'est pas la valeur réelle de celui-ci.

À la page 22, comme indiqué par le Municipal, le bouclement tardif a permis d'intégrer environ 5 mio de recettes liées à la péréquation.

Concernant le commentaire en haut de la page 29, il s'agit d'une pratique ancienne qui n'est pas possible pour une société anonyme. Il serait possible de la changer.

Au point *26. Passifs transitoires* (p. 30), il est précisé que pour les loyers des Petits Pois (CHF 163'278.00), la formulation est incorrect. Il s'agit d'une charge à payer, une provision dans le cas où, à l'issue des procédures juridiques liées à ce dossier, les loyers seraient à payer.

EXAMEN DES COMPTES

Présence de la Municipalité :

Elina Leimgruber (AG, RH, DAIE, SAI), Yvan Luccarini (DFE, DJEFS, Sécurité), Michel Agnant (DASLIG, DC, DSI), Jérôme Christen (DEP, DU).

Présences pour les services :

Pascale Bacher (Cheffe de service – AG, Secrétaire municipale adjointe), Raphaël Delessert (Chargé de communication et Secrétaire municipal remplaçant), Jessica Ruedin (déléguée Agenda 21), Olivia Ruch (Cheffe de service – RH), Colette Rossier (Cheffe de service – SAI), Robert Schneider (Chef de service – DSI), Daniel Gnerre (Responsable – SIT), Alain Debonneville (Chef de service – DFE), Emanuele Ferrara (Collaborateur – DFE), Claude Lehrian (Chef de service – DAIE), Jérôme Cainne (Chef de service – DU), Sergio Da Costa (Responsable secteur Police des constructions – DU), Laurent Dällenbach (Adjoint administratif – DEP), Grégoire Martin (Responsable Parcs et jardins – DEP), Manon Fawer (Cheffe de service – DJEFS), Piotr Wiacek (Responsable secteur Sports – DJEFS), Marie-Christine Fellay (Responsable secteur Éducation – DJEFS), Alexandre Tangerini (Responsable secteur Famille – DJEFS), Marco Pavarini (Responsable secteur Jeunesse – DJEFS), Gilles Altermath (Chef de service ad intérim – DASLIG), Cécile Roten (Cheffe de service – DC), Nathalie Chaix (Directrice, Musée Jenisch), Françoise Lambert (Directrice, Musée Historique de Vevey), Luc Debraine (Directeur, Musée Suisse de l'Appareil Photographique), Yann Buchs (Directeur, Bibliothèque municipale de Vevey).

Administration générale

110.360 Frais de représentation, vacations et déplacements

Les frais supplémentaires sont liés aux aménagements mis en place pour répondre aux mesures sanitaires exigées par la Confédération, notamment :

- Location de la Salle Del Castillo
- Installation de câbles informatiques aux Galeries du Rivage
- Insonorisation de la Salle Del Castillo
- Frais de nourriture

120.3011 Traitements du personnel

120.3012 Salaire du personnel auxiliaire

Les variations entre budget et comptes sont dus notamment à l'absence du secrétaire municipal et à son remplacement, ainsi qu'à l'engagement d'une assistante en communication. Le dépassement est compensé par les ristournes d'assurances au compte *120.4361.02*.

121.3101 Impression brochures budget, comptes et rapport de gestion

121.3101.01 Archives communales

Un montant de CHF 5'691.16 devrait figurer au compte *121.3101* à la place du *121.3101.01*.

121.3186.01 Assurance incendies

Dans un courriel du 31 mai, le Chef de service indique que l'ECA a accordé un rabais exceptionnel en 2020.Voir tableau à la page 18 et 19.

122.4272 Concessions d'affichage

Suite à la question d'un commissaire qui demandait pourquoi CHF 244'100.00 avaient été inscrits au budget 2020 alors que les revenus 2020 se sont élevés finalement à CHF 189'758.40, le Chargé de communication et la DFE ont donné la réponse ci-dessous par courriel le 27 mai. Par ailleurs, il a été indiqué par le Chargé de communication qu'à sa connaissance, aucun accord de ce type existe avec d'autres entreprises publicitaires que la SGA.

La Société générale d'affichage (SGA) a annoncé une diminution de ses surfaces financières dès 2018. Et en raison notamment du transfert de ce dossier de la Direction de l'urbanisme à l'Administration générale, ***le budget en relation avec la diminution des surfaces publicitaires n'a été adapté qu'à partir de 2020.***

Budget 2019 : 250'000 CHF
Budget 2020 : 244'000 CHF
Comptes 2020 : 189'758.40 CHF
Budget 2021 : 211'100 CHF

Par ailleurs et comme expliqué en séance avec la COFI, la SGA a demandé une baisse substantielle du montant de la redevance pour l'année 2020 en raison de la pandémie de covid-19. En moyenne, cette redevance oscille entre 80'000 CHF et 90'000 CHF par an, et la SGA a demandé que ce montant soit exceptionnellement réduit à 25'000 CHF. Cela n'a pas été accepté par la Municipalité qui a, en revanche, renoncé à percevoir la redevance d'affichage de la SGA pour les mois de mars et avril 2020 (soit environ 17%).

Pour mémoire, la convention qui nous lie avec la SGA court jusqu'en 2024.

122.3665 Achat AG-Flexi CFF

122.3665.01 Achat cartes CGN

122.4362 Vente AG-Flexi CFF

122.4362.01 Vente cartes CGN

En raison de la pandémie de covid-19, et malgré une certaine flexibilité accordée par les CFF, les ventes des cartes journalières ont fortement diminué.

130.3652.01 Soutien financier à la Fondation Islamique du district de la Riviera-Pays-d'Enhaut

Le montant dans ce compte va augmenter au fur et à mesure de l'avancement des travaux de rénovation qui ont pu reprendre.

132.3514 Participation aux frais de contrôle des abattages (selon budget du SIGE)

Dans un courrier du 31 mai, le SIGE explique que « *la répartition de ces charges s'effectue au prorata des habitants des communes membres de l'association. Il en est de même pour l'amortissement du four CCSPA.* » Les détails concernant ce montant se trouvent à la fin du rapport (p. 14 à 17).

Service des Ressources humaines

140.3011 Traitements du personnel

140.4361.02 Ristournes d'assurances

Le dépassement par rapport au budget est expliqué par le salaire de la Cheffe de service ad-intérim versé en même temps que celui du Chef de service absent. Une compensation a lieu avec l'encaissement des ristournes d'assurances.

141.3011 Traitements du personnel

Le poste de chargé aux MSST n'a pas été titularisé, car une réflexion est menée pour régionaliser ce poste. Dans l'attente, la responsabilité des MSST est assurée à l'interne du service.

141.3093 Frais sanitaires concernant le personnel

Il s'agit de matériel de protection sanitaire (masques, gants et solution hydro-alcoolique).

141.3185 Honoraires pour prévention et médiation pour gestion des relations de travail conflictuelles

Le montant nécessaire à ce poste est difficile à prévoir. La Syndique et la Cheffe de service expliquent que le budget est dépassé, car il s'agit d'une année difficile en raison de la situation de pandémie. Elles décrivent les conflits comme étant plutôt de petites difficultés.

141.4361 Allocations de maternité et perte de gain (APG)

141.4361.02 Ristournes d'assurances

Les montants sont mis ici pour le budget, mais ensuite ils sont ventilés dans les services où ils ont des effets. Le total pour tous les comptes *.4361 Ristournes d'assurances* est CHF 1'189'000.- alors que CHF 1'198'000.- avait été budgétisés.

145.3091 Frais de formation

Il s'agit de frais liés aux postes d'apprenties et apprentis (frais de repas, tablette numérique offerte, cadeau aux plus méritants). Le nombre de nouvelles apprenties ou nouveaux apprentis a été plus bas que prévu en 2020.

Service des affaires intercommunales

150.3011 Traitements du personnel

Un poste n'a pas été repourvu ce qui a provoqué une baisse des EPT de 4,5 à 3,9.

Direction des systèmes d'information

190.3313.01 à .11 Amortissements

Les précisions sont indiquées dans le tableau de « Dépenses d'investissements » à la page 182 de la brochure des comptes.

190.4362 Remboursement de frais

Au début du confinement, l'ARAS a décidé de remplacer les PC de son personnel par des ordinateurs portables pour un montant CHF 81'000.00. Comme le contrat de base entre l'ARAS et la Ville prévoit des remplacements uniquement lorsque que des machines sont obsolètes, l'ARAS a dû rembourser le surcoût de sa demande. Les achats de matériel se trouvent au compte *190.3111*.

Direction des finances et de l'économie

200.3012 Salaires du personnel auxiliaire

Il s'agit d'une personne qui n'a pas été titularisée à son poste en 2020. Ce changement a été réalisé début 2021.

Emprunts : comptes *220.3223.82 - .99*

Un commissaire demande quel est le taux moyen sur l'ensemble des emprunts et quelles seraient les perspectives en cas de remontée des taux d'intérêts. Le Municipal répond qu'il s'agit d'environ 1% (2 mio sur 200 mio empruntés environ), puis le Chef de service indique que si les taux venaient à remonter, il faudrait convertir les emprunts à court terme en emprunts à long terme. L'augmentation des taux d'intérêts coûterait à la Ville, à moins de procéder à un désendettement. Aujourd'hui, il y a une baisse de la charge globale des intérêts, mais nous arrivons à la fin du remboursement d'emprunts dont le taux est élevé. Ceci signifie que cette baisse de charge ne durera pas.

200.3809.04 Attribution au fonds de réserve pour l'égalisation de la péréquation et la facture sociale

Il s'agit d'un solde de 2019. Les attributions à des fonds ne sont pas budgétisées, car les montants ne sont pas connus à l'avance. Le Municipal indique que certains chiffres sont difficiles à déterminer pour le budget (voir aussi *220.3301 Défalcations, escomptes et imputation forfaitaire de l'impôt*). Le service a concentré son travail sur d'autres lignes en 2020, mais il devra aussi travailler sur celles-ci afin de mieux évaluer les montants portés au budget.

200.4221 Intérêts sur divers placements

Baisse car intérêt négatif.

220.4090 Impôts récupérés après défalcation

Le Municipal et le Chef de service n'ont pas d'explications pour ces montants mis au budget par un autre Municipal et un autre Chef de service. Néanmoins le Chef de service indique qu'il n'y a pas de maîtrise possible sur ces chiffres car c'est le canton qui défalque.

220.4370 Amendes fiscales

Réponse de la DFE reçue par courriel le 31 mai :

Le montant des amendes fiscale (comptes 220.4370) est comptabilisé selon le décompte transmis par l'ACI [Administration cantonale des impôts]. De nombreuses données fiscales sont mises à la disposition des communes dans un format brut et non lisible sans traitement. L'ACI ne donne actuellement plus de formation sur l'utilisation de ces données en raison du coronavirus. La DFE va, à nouveau, demander une formation pour l'exploitation de ces données. Pour l'instant, la DFE ne peut donc pas donner plus de précision.

Cautionnements (p.187 de la brochure) :

Le Chef de service explique que les cautionnements font partis de la dette. Jusqu'ici il n'y avait pas de suivi et il n'était ainsi pas connu si les emprunts cautionnés par la Ville avaient baissé ou même s'ils existaient encore ou non. Par ailleurs, aucune convention n'était signée entre la Ville, le cautionné et la banque emprunteuse ; chose qui sera faite à l'avenir. Afin de mettre à jour les montants des cautionnements, la DFE a écrit à toutes les entités et banques concernées afin d'obtenir des documents (comptes 2020 approuvés et compte bancaire de l'emprunt). Le Municipal indique qu'une communication sera faite une fois toutes les réponses reçues. Le Chef de service précise que la communication arrivera au plus tard au moment de la discussion sur le nouveau plafond d'endettement.

Secteur des Gérances (chapitres 251 à 293)

254.3124 Achat et consommation d'énergie

Un ajustement avait été fait au budget car le kilowatt (KW) est plus cher avec la CAD. Hors les coûts réels ont été plus bas, c'est une bonne surprise. Le montant de CHF 37'597.75 représente le 100% des factures 2020 pour ce bâtiment.

254.3189.01 Nettoyages effectués par des tiers

La DAIE a changé de système pour ce bâtiment qui maintenant a un concierge. Le prestataire externe n'est plus nécessité.

256.3124 Achat et consommation d'énergie

Il n'y a pas une consommation plus élevée mais le budget était sous-évalué. Comme le coût du KW est passé de 11 à 19 centimes, le budget 2021 a été modifié en conséquence.

À ce sujet, un commissaire demande comment vont être adaptés les loyers puisque les coûts d'entretien de la chaudière ne sont plus dans les charges comprises dans le loyer mais sont facturés dans le prix du chauffage fourni par le Groupe E, propriétaire de le CAD. Le Chef de service ad intérim répond que des discussions sont en cours avec l'ASLOCA pour trouver une solution juste pour les locataires. Une des idées est de baisser les loyers puisque les frais ont baissé pour la ville (entretien et amortissement de la chaudière).

Par ailleurs, il est indiqué que les décomptes chauffage pour les appartements des deux tours seront terminés à la fin 2021.

2962.3134.01 Frais de reconstitution (géré par la DEP)

Il s'agit du replantage aux Allours et à d'autres endroits. Certains replantages ont été repoussés à 2021.

2962.3134 Entretien courant des bâtiments (géré par la DEP)

Le renouvellement des étiquettes a été repoussé à 2021.

Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie

300.3060.01 Frais de cours et séminaires

Plusieurs cours ont été annulés pour cause de crise sanitaire.

300.3155 Entretien des véhicules, d'engins auto-moteur et d'accessoires

Uniquement une réparation et deux révisions ont été effectuées. Les CHF 9'000.- au budget étaient prévus surtout pour le renouvellement du parc de souffleuses qui n'a pas pu être réalisé.

300.3182 Téléphones

Il s'agit d'un équipement mis en place par la DSI. Par ailleurs, il est indiqué qu'au début de la mise en place du télétravail, de nombreux appels ont été déviés vers des numéros de téléphones portables ce qui a engendré des frais supplémentaires.

Tableau des entretiens :

La commission a passé en revue un document listant tous les postes comptables sous la responsabilité de la DAIE, mais figurant dans d'autres directions ou services. Ce document est une première version qui pourra être améliorée pour les années à venir.

252.3114 Vêtements de travail

Achats de chaussures et renouvellement des équipements de travail.

253.3141.50 Entretien ascenseurs

Concernant l'ascenseur de l'Ex-EPA, il est expliqué que celui-ci a eu des défauts de jeunesse et qu'il a subi un nombre de panne excessif avec un pic en 2018. En 2019 et 2020, la situation s'est améliorée. Un des problèmes étaient l'utilisation non-appropriée de l'ascenseur.

259.3189 Nettoyages effectués par des tiers

Le concierge de ce bâtiment a pris fonction dans un autre bâtiment (école) ce qui a provoqué l'externalisation à un prestataire tiers.

Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable

351.4272.002 Émoluments pour enseignes

Le Chef de service explique qu'il y de nombreuses régularisations à entreprendre, mais qu'il a été décidé de ne pas les démarrer en 2020 à cause de la pandémie. Le Responsable de la police des constructions précise qu'il y a 1500 régularisations à prévoir au total. Généralement, il est admis 3 enseignes par établissement, mais certains en ont beaucoup plus et payent pour celles-ci. Il y a une taxe annuelle fixe à laquelle s'ajoute une taxe proportionnelle à la taille de la (des) enseigne(s). Il y a également des aspects écologiques et esthétiques (limitation de l'éclairage, utilisation de matériaux nobles). Parfois, les commerçants ou établissements ne sont même pas au courant qu'ils doivent faire une demande pour une enseigne ou l'éclairage de leur vitrine. Il est donc important de prendre le temps de discuter pour expliquer les règles, mieux comprendre les contraintes du commerçant et aussi faire comprendre les aspects esthétiques et écologiques.

Le Chef de service ajoute que le nouveau règlement sur les procédés de réclame va diminuer les possibilités d'enseigne ce qui aura une incidence sur le paysage urbain.

353.3141 Entretien et réparations - Vélostation

Le coût prévu pour la réparation de la porte d'entrée coulissante de la station était finalement moins élevé que prévu ce qui explique la différence avec le budget.

353.3182 Téléphones

Il s'agit du coût lié à un équipement permettant de gérer à distance des barrières automatiques au parking communal du Petit Clos. Ce poste comprend les frais d'abonnement, qui ont augmenté, et le coût des communications (contrat avec un fournisseur de téléphonie mobile). Cet abonnement rentre dans le contrat global que la Ville a avec l'opérateur Swisscom.

Direction des espaces publics

400.3526.01 Participation à l'assainissement de la décharge SAVIEZ 3

Budget et comptes sont gérés par la Commune de Montreux et la facture envoyée à Vevey en fin d'année. Le montant de la facture est lié à la quantité de lixiviats.

420.4313 Permis de fouilles et de dépôts

En raison du confinement, il y a eu moins de travaux et moins de manifestations qui doivent aussi demander une autorisation d'utiliser le domaine public.

420.4527 Part de Corsier à l'entretien du chemin Vert

La DEP entretient tout le chemin Vert alors qu'une partie se trouve sur le territoire de Corsier-sur-Vevey. C'est pourquoi une part de l'entretien est facturé. Dans le budget, il s'agit du compte *420.4362* (CHF 7'500.00)

430.4363 Remboursements de dommages

Les types de dommage sont variés, par exemple un dégât causé par une voiture à un aménagement routier (giratoire) ou à un arbre.

431.4272 Concessions, taxes d'inhumations

Le monte-charge du centre funéraire étant hors service depuis 2 ans, il est impossible d'amener les cercueils dans l'une des 4 chambres funéraires récemment rénovées. Cette situation ne permet pas d'offrir un service de qualité à l'entourage des personnes défuntes et aux entreprises de pompes funèbres, et ainsi réduit les potentielles recettes à ce niveau. Des travaux sont nécessaires pour un montant de CHF 80'000.00 et la DEP a réitéré sa demande au secteur Gérances (DASLIG) qui n'a pour le moment pas répondu.

440.3102.01 Communication et sensibilisation

Plusieurs actions n'ont pas eu lieu à cause de la pandémie. Le programme Net'Léman a à peine eu lieu. Les dépenses effectives sont liées à l'impression du nouveau document mémo-déchets et de cartes de déchetterie, ainsi qu'à la production des panneaux de sensibilisation pour éviter que les gens nourrissent les pigeons.

440 Gestion des déchets

460 Égouts

Les charges et recettes liées à la gestion des déchets et aux égouts s'équilibrent car l'excédent de recettes est attribué à des fonds de réserve aux comptes *4403.3812* et *460.3811* (voir p. 204-205, le total de ces fonds se monte aujourd'hui à environ 2,6 mio pour les déchets et 14,2 mio pour les égouts).

440.3188.201 Traitement déchets incinérables

440.3188.231 Traitement papier carton

440.3188.241 Traitement déchets végétaux jardins privés

440.4354.01 Revente papier carton

Tous ces comptes sont concernés par la gestion « déchets 3 villes » dont le décompte 2020 se trouve à la page 13 de ce rapport.

Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports

501.3060 Frais de déplacement et débours

Il s'agit de l'indemnisation versée au civiliste durant 6 mois.

501.3161 Loyers (dépôt de matériel à l'Avenue de la Prairie, deux garages)

Imputation interne effectuée par le service Gérances (DASLIG) pour trois emplacement dans le parking du SIGE. Les places sont utilisées par des professeurs de sport et des enseignants.

501.3186 Prime d'assurances de tiers, choses, RC

Assurance de transport. Le montant a été obtenu après la clôture du budget.

507.3181 Frais d'affranchissements

L'activité du service dentaire a été réduite par la pandémie, avec pour conséquence notamment une baisse du nombre de courriers envoyés.

507.3664 Subsides pour soins dentaires

Un commissaire demande pourquoi CHF 6'000.- avait été budgétisé. La Cheffe de service répond qu'il est difficile de prévoir les montants donnés par le Canton.

528.4362 Remboursement de frais

Il s'agit ici de la participation des parents aux frais de nourriture.

58206.3114 Achats de lingerie, matériel d'exploitation et d'entretien

Installation d'un visiophone non-effectuée.

Sécurité

600.3521 Participation à la charge nette de l'Association de communes Sécurité Riviera

Cette augmentation est liée notamment aux pertes sur les recettes de stationnement durant le confinement aux réductions accordées (voire gratuité) sur certaines taxes depuis le début de la pandémie. Le Chef de service ne connaît pas la composition de ce montant et indique qu'il pourrait effectivement y avoir une séparation entre frais et recettes. Il précise également que seules trois villes délèguent la gestion du stationnement à l'ASR (La Tour-de-Peilz, Montreux et Vevey). Ce point fait l'objet d'un vœu de la Cogest en 2021.

655.3144 Entretien des hydrants
655.3144.01 Nouvelles canalisations et hydrants

Précisions sur l'entretien des hydrants transmise par le Chef de service de la DFE :

L'entretien des hydrants est assuré par la DAIE.

Le compte « 6552.3144 – Entretien des hydrants » comprend le contrat d'entretien et les frais des réparations effectuées à la suite des contrôles. Ces réparations peuvent nécessiter une fouille.

Le compte « 6552.3144.01 – Nouvelles canalisations et hydrants » enregistre les frais liés au remplacement complet des hydrants avec généralement le remplacement de la conduite.

Ces deux comptes sont tributaires des contrôles mais aussi des travaux effectués sur les chaussées. En effet lors d'une réfection de route, une analyse des hydrants est effectuée. Les écarts constatés entre le budget et les dépenses sont dus, en 2019, à la FEVI et en 2020, à la pandémie ; ces deux événements ont induit une diminution des travaux sur les chaussées. Les dépenses des années précédentes sont plus proches des budgets et il est probable que la situation redevienne normale avec des dépenses à la hauteur du budget.

Direction des affaires sociales, du logement, de l'intégration et des gérances

700.3011 Traitements du personnel
700.3012 Salaires du personnel auxiliaire
Les différences entre budget et comptes sont expliquées par le départ de l'Adjointe à la Cheffe de service au 31 août et qu'une secrétaire n'a pas pu être engagée.

703.3161 Loyers et charges
Il s'agit des loyers mensuels des maisons de quartier : CHF 4'330.00 pour la Villa Métisse (Rue de l'Union) et CHF 3'838.00 pour l'Espace Bel Air (Rue du Nord 12).

703.3170 Frais d'animation
Il s'agit d'un report de crédit pour les activités liées aux 10 ans de la Villa Métisse et d'un montant de CHF 5'392.10 pour des animations dans les maisons de quartier.

752.3655.02 Loyers du Panorama – Prise en charge du déficit
Deux exercices sont comptabilisés ici (2019 et 2020). Le déficit 2019 a été présenté en mars 2020 et n'a pas pu être inscrit dans les comptes 2019. Le déficit 2020 est plus élevé, notamment parce que la salle de Beau-Séjour a moins été louée en raison de la pandémie.

Direction de la Culture

810.3141 Entretien œuvres d'art domaine public
Ce montant se trouvait au budget de la DEP auparavant. Avec la pandémie, seul une statue a reçu de l'entretien. Il s'agit de réparation et non de restauration.

810.3185 Prestations de tiers
Un prestataire a été mandaté pour l'étude et la mise en place d'un nouveau web service pour l'Agenda Riviera. Celui-ci n'a pas été livré en 2020 à cause de la pandémie. Les CHF 10'000.00 non dépensés sur le budget seront versés une fois le produit livré par le prestataire.

814 Subventions et aides diverses
Un commissaire demande pourquoi le total de ce chapitre n'est pas plus bas vu que beaucoup de manifestations n'ont pas eu lieu en 2020. Le Municipal explique que les manifestations étaient en préparation, même si elles n'ont finalement pas pu avoir lieu. Que la manifestation ait lieu ou pas, les subventions ont été versées. La Cheffe de service précise que de nombreux événements ont eu lieu dans d'autres formats parfois moins visibles et que des grandes manifestations ont tout de même pu avoir lieu

(VIFFF et Images Vevey). Elle ajoute que des vérifications spécifiques ont été faites sur les frais engagés par les associations afin de contrôler l'utilisation des subventions.

82021.3011 Traitement du personnel

82021.3012 Salaires du personnel auxiliaire

En 2020, il y a eu 7 engagements : une conservatrice et une conservatrice adjointe aux Beaux-arts, une conservatrice au Cabinet des estampes, un technicien principal (départ à la retraite), deux personnes à l'accueil (départ à la retraite et démission). Voir aussi le compte *8205.3011 Traitements du personnel* pour le Cabinet des estampes.

Le Municipal et la Cheffe de service ajoutent que l'auxiliariat n'est jamais voulu, mais qu'il est subi.

Legs Anne-Marie Zeerleder-Thormann (AMZT) – p. 135 :

Il s'agit d'un montant de 5,7 mio confié au musée il y a 5 ans pour la promotion de l'œuvre papier et l'achat d'œuvres. Il est composé de deux placements dont les rendements varient d'année en année. Une charte d'utilisation d'une durée de 4 ans fixe la manière dont le legs peut être utilisé (dernier renouvellement de la charte en 2019).

82031.3182.01 Frais de gestion du site du musée

Le site a été renouvelé. Les offres de plusieurs prestataires ont été étudiées et c'est une entreprise veveysanne qui a effectué le travail.

82042.3161 Loyer

Par respect des principes comptables, la charge continue d'apparaître dans les comptes du musée, même si la Ville ne paiera pas de loyer en échange de la déduction de la dette de la Confrérie des vignerons.

8311.3011 Traitements du personnel

8311.3012 Salaires du personnel auxiliaire

Une personne a été en arrêt maladie et remplacée par un auxiliaire (voir ristournes d'assurances au *8311.4361.02*)

8311.3102 Achats de livres et disques

Le Directeur indique que le montant de CHF 80'000.00 au budget est satisfaisant. En 2020, un peu moins a été dépensé, car il y avait moins d'offres intéressantes. Il ajoute que la bibliothèque ne dépense pas pour dépenser.

8311.4362.01 Participations de tiers

Le Directeur indique que la Fondation Brentano a augmenté son soutien en 2020, ce qui était bienvenu.

Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports (secteurs Jeunesse et Sport)

951.3101.01 Frais d'impression du matériel de promotion

Les activités de Vevey sur Lac n'ayant pas eu lieu, les impressions ont été moindres.

951.4356 Facturation de services à des tiers

Le montant est plus élevé, car les factures 2019 et 2020 ont été payées en 2020. Il s'agit de la facturation à la commune de La Tour-de-Peilz pour les activités de sport facultatif scolaire. Historiquement il y avait un forfait de CHF 5'000.- puis un montant forfaitaire par élève. Aujourd'hui, ce service est résilié et La Tour-de-Peilz gère son propre programme.

9522.3060 Frais de déplacement et débours

Frais engendré par l'engagement, durant 3 mois, d'un civiliste. Cet engagement n'était pas prévu. Les tâches de cette personne n'étaient pas liées aux mesures sanitaires, il a effectué des rangements et un inventaire du matériel se trouvant dans le garage du secteur Jeunesse et à l'ex-EPA.

Tableaux récapitulatifs (pages 151 et suivantes de la brochure des comptes)

Pas de remarques.

Vote sur les conclusions du préavis n° 15/2021 « Comptes communaux de l'exercice 2020 »

La commission accepte à à l'unanimité les conclusions du préavis.

En conclusion, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis n° 15/2021 du 10 mai 2021, concernant « Comptes communaux de l'exercice 2020 »
VU le rapport de la commission de gestion chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour

décide

d'approuver les comptes de l'exercice 2020, soit :

1. Comptes de la Ville
2. Comptes des fonds spéciaux gérés par la Ville

et d'en donner décharge à la Municipalité.

Au nom de la commission :

Gilles Perfetta
Rapporteur

Tableau récapitulatif « *déchets 3 villes* » *transmis par la DEP :*

Comptes 2020

Déchets 3-Villes, collecte et traitement (incinerables, papier/carton, végetaux de jardins)

Selon décomptes de Montreux, commune boursière

Décompte final 2020 - Vevey - c. 440

-- au prorata habitanats --		2019				**2020**				2021	
		Budget 2019		Comptes 2019		Budget 2020		Comptes 2020		Budget 2021	Comptes 2021
		Charges	*Produits*	*Charges*	*Produits*	*Charges*	*Produits*			*Charges*	*Produits*
440.3102.01	Communication et sensibilisation	6'400		4'675		8'482		8'265		4'500	
440.3136	Frais de véhicules 3V					2'300		-		-	
440.3526	Frais de fonctionnement 3V (BP)	189'500		198'934		215'200		202'568		215'000	
440.3188.101	Coll. + transp. déchets incinérables	322'000		339'841		332'600		344'634		341'000	
440.3188.103	Coll. + transp. déchets incinérables DIB					45'200		12'968		44'000	
440.3188.131	Coll. + transp. du papier et du carton	254'000		195'234		242'900		191'320		231'600	
440.3188.141	Coll. + transp. déchets végetaux jardins privés	125'000		115'288		110'500		121'804		119'300	
440.3188.201	Traitement déchets incinérables	295'000		288'579		300'100		295'426		300'700	
440.3188.202	Traitement déchets incinérables DIB					40'800		11'676		40'500	
440.3188.231	Traitement Papier/carton									53'000	
440.3188.241	Traitement des déchest végetaux jardins privés	75'000		73'789		68'500		78'568		73'000	
440.4356	Facturation DIB						134'000		39'926		133'800
440.4354.01	Revente papier et carton		64'000		45'965		60'000		38'640		
		1'071'000	64'000	1'012'731	45'965	1'140'600	194'000	1'056'397	78'566	1'203'100	133'800
* tous les montants en Fr.											
		1'266'900	64'000	1'216'340	45'965	1'364'282	194'000	1'267'230	78'566	1'422'600	133'800 - -
c. 440.3526			1'202'900		**1'170'375**		**1'170'282**		**1'188'664**		**1'288'800** -

Réponse SIGE pour le compte *132.3514 – Participation aux frais de contrôle des abattages (selon budget du SIGE)* – 6 pages *:*

SIGE SERVICE INTERCOMMUNAL DE GESTION

Municipalités
de et à
1800 Vevey

V/réf.:
N/réf.: egd/pgz
Affaire traitée par : Comité de direction

Vevey, le 31 mai 2021

Participation aux frais de contrôle des abattages
Participation aux frais du Centre de collecte des sous-produits animaux
Frais incinération animaux et inspectorat du bétail

Madame la Syndique, Messieurs les Municipaux,

Votre courrier du 19 mai dernier relatif à l'affaire susmentionnée, nous est bien parvenu et nous vous en remercions.

Pour répondre à vos demandes, nous vous informons que la répartition de ces charges s'effectue au prorata des habitants des communes membres de l'association. Il en est de même pour l'amortissement du four CCSPA.

Nous vous transmettons ci-joint, le détail des charges et le calcul de la répartition pour la Ville de Vevey.

En espérant avoir répondu à votre requête et en restant à votre disposition, nous vous adressons, Madame la Syndique, Messieurs les Municipaux, nos meilleures salutations.

Au nom du Comité de direction

Le Président — Caleb Walther

Le Directeur exécutif — Eric Giroud

COMITE DE DIRECTION SIGE

Annexe : ment.

QUAI MARIA-BELGIA 18 T. 0848 180 180 ACCUEIL@SIGE.CH
CP-1800 VEVEY F. 0848 180 181 WWW.SIGE.CH

SIGE SERVICE INTERCOMMUNAL DE GESTION

COMPTES 2020

Tâches spéciales confiées au SIGE par les communes conventionnées

et

Centre de collecte des sous-produits animaux (CCSPA) + Contrôle des viandes pour les communes concernées

09:21 10.02.2021

CCSPA

Recensement cantonal au 31 décembre 2019

PRIX PAR HABITANT : $\frac{488'653.93}{80'384}$ = **6.08 CHF/hab**

COMMUNE	N.HAB.		COUT
Blonay	6'151		37 391.98
Chardonne	3'032		18 431.50
Corseaux	2'287		13 902.65
Corsier	3'363		20 443.65
Jongny	1'544		9 385.95
La Tour-de-Peilz	11'906		72 376.50
Montreux	26'065		158 449.00
St-Légier	5'243		31 872.15
Vevey	19'871		120 795.70
Veytaux	922		5 604.85
	80'384		**488 653.93**

Contrôle des viandes

Recensement cantonal au 31 décembre 2019

PRIX PAR HABITANT : $\frac{105'048.09}{80'384}$ = **1.31 CHF/hab**

COMMUNE	N.HAB.		COUT
Blonay	6'151		8 038.29
Chardonne	3'032		3 962.30
Corseaux	2'287		2 988.70
Corsier	3'363		4 394.85
Jongny	1'544		2 017.75
La Tour-de-Peilz	11'906		15 559.10
Montreux	26'065		34 062.50
St-Légier	5'243		6 851.70
Vevey	19'871		25 968.00
Veytaux	922		1 204.90
	80'384		**105 048.09**

		COMPTES 2020	BUDGET 2020	COMPTES 2019
	67 ABATTOIR	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	672 CCSPA	**0,00**	**0,00**	**0,00**
672 3011	Traitements	85 011,00	71 000,00	82 550,00
672 3016	Allocations familiales	0,00	720,00	0,00
672 3030	Assurances sociales	8 168,20	6 600,00	7 905,70
672 3040	Caisses de pensions et de prévoyance	13 296,60	11 000,00	12 982,80
672 3050	Assurances maladie et accidents	2 538,75	2 200,00	2 202,30
672 3061	Frais pour usage de véhicule privés	0,00	200,00	0,00
672 3065	Frais d'habillement	398,10	400,00	0,00
672 3091	Frais pour la formation professionnelle	0,00	1 000,00	0,00
672 3093	Frais sanitaires du personnel	0,00	500,00	0,00
672 3099	Charges diverses du personnel	278,85	400,00	290,20
672 3101	Imprimés et fournitures de bureau	118,75	300,00	170,65
672 3111.1	Achats de matériel informatique	208,82	4 410,00	0,00
672 3114	Achats machines, matériel d'exploitation et d'entretien	6 157,06	10 000,00	6 014,64
672 3123	Achats d'électricité	19 373,24	21 540,00	18 588,09
672 3124	Achats de combustible	1 166,10	2 150,00	1 719,90
672 3133	Achat de produits de nettoyage	2 470,57	2 150,00	644,99
672 3141	Entretien des infrastructures	5 919,80	15 300,00	24 921,70
672 3151	Entretien mobilier et machines de bureau	0,00	150,00	0,00
672 3154	Entretien machines, matériel d'exploitation et d'entretien	36 954,74	49 000,00	20 337,18
672 3181	Frais de ports	0,00	100,00	0,00
672 3182	Frais de téléphones, taxes et locations	380,50	1 100,00	606,70
672 3186	Assurances	4 682,05	5 570,00	5 545,20
672 3188	Transport et traitement des déchets	23 769,65	30 000,00	26 003,85
672 3191	Taxes diverses	0,00	600,00	200,00
672 3311	Amortissement	263 284,00	263 284,00	263 284,00
672 3321	Amortissement complémentaire des ouvrages	386 700,23	0,00	500 000,00
672 3901	Imputations internes frais de personnel	79 325,17	100 900,00	98 336,78
672 4356	Facturation de services à des tiers	- 51 888,02	- 56 000,00	- 53 396,78
672 4529	**Facturation aux communes partenaires**	**- 488 653,93**	**- 531 614,00**	**- 505 947,90**
672 4899.199	Prélèvement sur fonds de réserve libre	- 386 700,23	0,00	- 500 000,00
672 4904	Imputations internes de loyers	- 12 960,00	- 12 960,00	- 12 960,00
	675 CONTRÔLE DES VIANDES	**0,00**	**0,00**	**0,00**
675 3101	Imprimés et fournitures de bureau	118,75	500,00	170,65
675 3102	Livres, journaux et frais d'annonces	0,00	500,00	0,00
675 3161	Loyer du bureau, mise à disposition des infrastructures	15 500,00	15 500,00	15 500,00
675 3185	Honoraires et frais d'analyses	188 480,61	243 256,00	261 963,40
675 3901	Imputations internes frais de personnel	39 661,31	67 000,00	80 017,41
675 4356	Facturation de services à des tiers	- 25 681,18	0,00	- 28 576,26
675 4356.3	Contrôles vétérinaires	- 113 031,40	- 126 000,00	- 123 864,05
675 4529	**Facturation aux communes partenaires**	**- 105 048,09**	**- 200 756,00**	**- 205 211,15**

COMPTES 2020 DES TÂCHES SPÉCIALES CONVENTIONNÉES, CCSPA ET CONTRÔLE DES VIANDES, RÉSUME GLOBAL

	TÂCHES SPÉCIALES CONFIÉES AU SIGE						TÂCHES LIÉES À L'ABATTOIR					TOTAL GÉNÉRAL		
COMMUNES	COMPTES 2020, INSPECTORAT, CENTRE DE CHARGE 421	COMPTES 2020, DÉCHETS SPÉCIAUX, CENTRE DE CHARGE 451	COMPTES 2020, NETTOYAGE DU LAC, CENTRE DE CHARGE 471	TOTAL TÂCHES SPÉCIALES CONFIÉES COMPTES 2020	BUDGET 2020 TÂCHES SPÉCIALES CONFIÉES	COMPTES 2019 TÂCHES SPÉCIALES CONFIÉES	COMPTES 2020, CCSPA, CENTRE DE CHARGES 672	COMPTES 2020, CONTRÔLE DES VIANDES, CENTRE DE CHARGES 675	TOTAL TÂCHES LIÉES A L'ABATTOIR COMPTES 2020	TOTAL TÂCHES LIÉES A L'ABATTOIR BUDGET 2020	TOTAL TÂCHES LIÉES À L'ABATTOIR COMPTES 2019	TOTAL COMPTES 2020	TOTAL BUDGET 2020	TOTAL COMPTES 2019
Blonay	18 832,09	8 299,10	4 335,57	**31 466,76**	36 874,50	33 656,70	37 391,98	8 038,29	**45 430,27**	56 409,95	54 776,25	**76 897,03**	**93 284,45**	88 432,95
Chardonne	9 282,85	4 090,85	6 507,55	**19 881,25**	23 548,20	22 985,20	18 431,50	3 962,30	**22 393,80**	26 866,65	26 088,55	**42 275,05**	**50 414,85**	49 073,75
Chexbres	6 842,70	NA	NA	**6 842,70**	7 763,50	6 781,65	NA	NA	**NA**	NA	NA	**6 842,70**	**7 763,50**	6 781,65
Corseaux	7 001,90	3 085,70	7 439,25	**17 526,85**	21 608,20	21 711,75	13 902,65	2 988,70	**16 891,35**	20 846,55	20 242,80	**34 418,20**	**42 454,75**	41 954,55
Corsier	10 296,25	4 537,45	2 370,45	**17 204,15**	20 219,80	18 455,45	20 443,65	4 394,85	**24 838,50**	30 931,85	30 036,00	**42 042,65**	**51 151,65**	48 491,45
Jongny	4 727,15	2 083,20	1 088,30	**7 898,65**	9 172,35	8 371,95	9 385,95	2 017,75	**11 403,70**	14 031,70	13 625,30	**19 302,35**	**23 204,05**	21 997,25
La Tour-de-Peilz	36 451,65	16 063,95	18 953,90	**71 469,50**	85 354,35	81 511,45	72 376,50	15 559,10	**87 935,60**	108 444,10	105 303,35	**159 405,10**	**193 798,45**	186 814,80
Montreux	79 801,10	35 167,70	38 403,25	**153 372,05**	182 731,90	173 623,95	158 449,00	34 062,50	**192 511,50**	237 570,30	230 689,80	**345 883,55**	**420 302,20**	404 313,75
Noville	3 572,90	1 574,55	2 279,40	**7 426,85**	8 641,65	8 384,80	NA	NA	**NA**	NA	NA	**7 426,85**	**8 641,65**	8 384,80
Rennaz	NA	1 175,20	NA	**1 175,20**	1 267,30	1 069,70	NA	NA	**NA**	NA	NA	**1 175,20**	**1 267,30**	1 069,70
Rivaz	1 047,05	NA	NA	**1 047,05**	1 241,90	1 084,80	NA	NA	**NA**	NA	NA	**1 047,05**	**1 241,90**	1 084,80
Roche	5 590,50	2 463,70	NA	**8 054,20**	8 880,70	7 677,40	NA	NA	**NA**	NA	NA	**8 054,20**	**8 880,70**	7 677,40
St-Légier	16 052,05	7 074,00	3 695,55	**26 821,60**	30 962,65	28 260,85	31 872,15	6 851,70	**38 723,85**	47 366,05	45 994,25	**65 545,45**	**78 328,70**	74 255,10
Vevey	60 837,45	26 810,55	22 018,65	**109 666,65**	129 832,35	121 238,10	120 795,70	25 968,00	**146 763,70**	181 827,30	176 561,15	**256 430,35**	**311 659,65**	297 799,25
Veytaux	2 822,80	1 244,00	6 477,10	**10 543,90**	13 259,95	14 091,95	5 604,85	1 204,90	**6 809,75**	8 075,55	7 841,60	**17 353,65**	**21 335,50**	21 933,55
Villeneuve	NA	NA	9 531,45	**9 531,45**	13 070,70	15 187,60	NA	NA	**NA**	NA	NA	**9 531,45**	**13 070,70**	15 187,60
TOTAUX	**263 158,44**	**113 669,95**	**123 100,42**	**499 928,81**	**594 430,00**	**564 093,30**	**488 653,93**	**105 048,09**	**593 702,02**	**732 370,00**	**711 159,05**	**1 093 630,83**	**1 326 800,00**	**1 275 252,35**

Date / Valeur	Libellé	No document	Division / Code TVA / Contre écriture / Date livraison		Journal	Débit	Crédit	Solde Monnaie	Débit ME	Crédit ME	Solde ME
121.3186.01	**Assurances incendies - Assurances incendies**										
			Solde au 31.12.2019					0.00 CHF			
13.01.2020	Prime ECA 2020 Chemin de Rosalette 4 Les Ecureuils 1931 - Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments	190338	121	9200.01	2	607.55		607.55			
13.01.2020	Prime ECA 2020 - Bâtiments communaux 1931 - Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments	376751	121	9200.01	2	269'805.00		270'412.55			
13.01.2020	Prime ECA 2020 - Mobilier communal 1931 - Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments	376751	121	9200.01	2	30'714.15		301'126.70			
13.01.2020	Prime ECA 2020 - Mobilier MSAP 1931 - Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments	376751	121	9200.01	2	8'252.70		309'379.40			
13.01.2020	Prime ECA 2020 - Parking du Panorama 1931 - Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments	376751	121	9200.01	2	9'739.75		319'119.15			
13.01.2020	Prime ECA 2020 - WC public Scanavin 1931 - Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments	376751	121	9200.01	2	99.70		319'218.85			
13.01.2020	Prime ECA 2020 - Observatoire 1931 - Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments	376751	121	9200.01	2	619.25		319'838.10			
13.01.2020	Prime ECA 2020 - Vélo station et motos 1931 - Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments	376751	121	9200.01	2	203.75		320'041.85			
14.01.2020	Prime 2020 Boulevard St-Martin 8 N°ECA 3462 - 348 1931 - Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments	187444	121	9200.01	2	2'571.70		322'613.55			
16.03.2020	Prime ECA bâtiments 1931 - Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments	394536	121	9200.01	51	2'468.95		325'082.50			
27.05.2020	ECA - Avoir s/Police Bât. 100990585-1 (Bât. 3761, Rue du Collège 30)	16178	121	9101.01	17		74.80	325'007.70			

Date / Valeur	Libellé	No document	Division / Code TVA / Contre écriture / Date livraison	Journal	Débit CHF	Crédit CHF	Solde Monnaie CHF	Débit ME	Crédit ME	Solde ME
121.3186.01 Assurances incendies - Assurances incendies (...)										
27.07.2020	Prime ECA n°718/3127/3211 - 348 1931 - Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments	414111	121	115	723.40		325'731.10			
23.11.2020	Modification prime ECA 2020 - Rue du Simplon 14-16 1931 - Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments	444030	121	111	37.30		325'768.40			
31.12.2020	Répartition prime ECA PPE Quai Perdonnet 33-34	BG20-027	121	120	2'630.45		328'398.85			
					328'473.65	74.80				
			Solde pour balance			328'398.85				
					328'473.65	328'473.65				